

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DES CANAUX REUNIS DE VILLARD-ST-PANCRACE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2013

Conformément aux statuts de l'ASA, sur convocations nominatives, et par affichage sur la Commune de Villard St Pancrace les membres de l'association se sont réunis à 18H00 à la salle des associations communale.

Après avoir constaté que le quorum n'est pas atteint (17 présents ou représentés sur 706 mandataires), le Président convoque les associés dans les mêmes conditions à la deuxième assemblée des propriétaires.

A 18H30 l'ASA a tenue son assemblée générale annuelle sous la présidence de Jacques FINE. Marina FINE est secrétaire de séance.

Aucune condition de quorum n'étant requise, la liste des présents et représentés est établie. Elle est élargée par les 15 associés présents constituant l'assemblée.

➤ **Bilan d'activité :**

Travaux réalisés sur les canaux :

- 3 martelières ont été remises en état sur le canal Neuf dont une a été dégradée dans les jours qui ont suivis.
Des travaux de terrassement ont été réalisés par les services Municipaux sur la banquette du canal Rencurel entre le chemin des béalières et le rocher des Aymards pour la rendre accessible aux promeneurs. Ces travaux ont permis d'équiper de martelières la plupart des peyras pour un montant de 736€. Le passage agricole (Chemin du Viot) a également été remis en état.
- 350 heures de corvée ont été réalisées pour l'entretien des canaux porteurs. Le défraiement des participants se fait désormais par virement bancaire pour un montant de 2135€.
- Remerciements aux participants qui, par leur travail, permettent la survie de nos canaux. .

Travaux prévus :

Il est prévu, pour cette année, de changer deux martelières. Une au Soubeyrand sur le canal Neuf, l'autre sur le Rencurel pour achever l'aménagement sur le tronçon objet des travaux de 2012.

Il est également prévu de réaliser deux tranches des travaux sur le canal Rencurel (Secours) aux lieux dit Mine de la Tour et Adroit de la Tour pour résorber deux infiltrations. Montant des travaux 6780€ et 2416€ hors taxes pour le devis le moins disant. Il est proposé de demander un troisième devis.

➤ **Bilan financier :**

Le budget de l'ASA est de :

→ **Recettes**

- Montant du rôle 2012 soit **8.700 €**

→ **Dépenses**

- 8.700 € ventilés dans les diverses rubriques de la section fonctionnement.
- Le budget est donc équilibré en recettes et en dépenses.

Le reste cumulé de l'exercice précédent est de 44 541.14 €.

➤ **Renouvellement d'un tiers des membres du Syndicat :**

Sont démissionnaires : **IMBERT** Henri, **PIERRE-BEZ** Daniel, **THOMET** Yves.

- Se présentent : **IMBERT** Henri, **PIERRE-BEZ** Daniel, **THOMET** Yves.
- Sont élus à l'unanimité : **IMBERT** Henri, **PIERRE-BEZ** Daniel, **THOMET** Yves.
- Les membres du syndicat sont : **CHALANCHE** Michel – **FINE** Marina – **FINE** Alain – **FINE** Jacques – **FINE** Frédérique – **GAILLARD** Georges – **IMBERT** Henri – **MICHELON** Christophe – **PIERRE-BEZ** Daniel – **THILLET** Jean-Michel – **THOMET** Yves – **TRAVAI**, Paul – **TURIN** Patrick.

➤ **Questions diverses :**

L'ASA est assignée dans le cadre du sinistre qui s'est produit fin juillet sur la parcelle D165 Commune de Briançon. Un glissement de terrain a menacé la conduite forcée de l'usine électrique EDSB à Pont Baldy. Il semblerait que l'arrosage des parcelles quartier de Roche André desservies par le canal Papon en soit l'élément déclencheur. Une expertise judiciaire est en cour. L'ASA est représentée et défendue par son assurance qui a missionné un avocat ainsi que le cabinet d'experts ALLAIS.

L'irrigation de certains secteurs pourrait être remise en cause. Une réflexion sur l'évolution du système d'arrosage doit être menée. Les agriculteurs restants sur la Commune ne peuvent pas entretenir l'ensemble du réseau gravitaire.

Mr Bonnardel André signale que dans les années cinquante le même genre de glissement de terrain a eu lieu dans le même secteur.

Le projet de classement du torrent des Ayes en liste N°1 est ajourné. Le nombre des interventions des utilisateurs de l'eau et des Instances Départementales a sensibilisé les Services de l'Etat en charge du dossier. Une nouvelle proposition devrait être présentée en fin d'année.

Le projet d'EDSB à partir du canal de Papon est toujours d'actualité, son avenir dépend en partie du classement ou non du torrent des Ayes.

Mme FAURE Anna demande s'il est possible d'insérer le présent Procès-verbal sur le site internet Municipal à la rubrique réservée à l'ASA.

Mr Christian GILLIARD nous interroge sur la nécessité d'un Commissaire aux comptes pour certifier la comptabilité de l'ASA.

Personne ne demandant plus la parole, le Président clos l'assemblée générale à 19H45.

Le Secrétaire de séance
FINE , Marina

Le Président
FINE, Jacques